



## Surendettement, créancier qui ne répond pas !

-----  
Par Hellburn

Bonjour,

Je viens vers vous car je suis en mesure de surendettement sur 5 ans. Pas un gros surendettement. Cela fait bientôt trois ans que tout se passe bien mais là gros soucis depuis deux mois, j'ai envoyé mail, essayé d'appeler mon créancier pour la mise en place du plan mais je n'ai aucune réponse.

J'ai donc appelé la BDF pour leur en faire état mais ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire et que c'était au créancier de se réveiller et qu'il faudrait lui rembourser toutes les sommes en retard, qu'il peut rendre caduque le dossier mis en place mais qui pourrait se plaindre de non-respect de la procédure... Alors que j'essaie de les contacter depuis 2 mois...

Que dois-je faire ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Dans un tel cas, mail et téléphone sont inutiles.  
Il faut écrire un courrier RAR.

-----  
Par Hellburn

Bonjour,

Je vous remercie yapadequoi.

Je dois dire que jusque là, c'est les créanciers eux-même qui m'avaient appelé pour la mise en place du prélèvement...

Je dois avouer que ce qui m'inquiète, c'est que la société en question est IJ (oui oui les fameux...)...

-----  
Par yapasdequoi

Raison de plus pour ne pas se contenter de communications sans traces.

-----  
Par jpgroussard

Bonjour,

Citation "essayé d'appeler mon créancier pour la mise en place du plan mais je n'ai aucune réponse"

vous dites que tout se passe bien depuis 3 ans. De quel plan à mettre en place parlez-vous ? Il n'a pas été mis en place il y a trois ans ?

Cdt

-----  
Par Hellburn

La BDF m'a bien dit que je devais appeler chaque créancier en amont pour la mise en place des échéanciers et des créances. Certaines ont été faites automatiquement et d'autres non.

Comme le cas de celle-ci. Je n'arrive pas à joindre le créancier et il ne m'a jamais appelé, ce qui m'inquiète d'autant plus...

-----  
Par Hellburn

Bonjour,

Après 2 AR, je n'ai toujours aucune nouvelle... Que faire ?

-----  
Par yapasdequoi

Pourquoi dites-vous que tout se passe bien DEPUIS 3 ANS, et d'autre part cette MISE EN PLACE dont le créancier ne répond pas ?

C'est incohérent.

Vous envoyez des mails depuis 3 ans ?

-----  
Par Hellburn

Bon je vais expliquer/

Il y a trois ans, j'ai fait ma demande de dossier de surendettement qui a été accepté avec mise en place du plan de remboursement pour chaque créancier. Normalement, c'était à moi d'appeler chaque créancier.

Jusque là, pas besoin de le faire car chacun a bien respecté les dates etc...

Mais pour IJ (désolé de le citer), je n'ai reçu aucune nouvelle et j'essaye toujours de les contacter... Sur le site internet, le contact se fait que s'il nous envoie un courrier pour une créance impayée...

J'avais leur mail, je leur ai envoyé des dizaines de mails et aucune réponse. J'ai fait le courrier recommandé, rien...

Je n'ai pas de numéro... Et je dois les payer depuis octobre...

J'ai contacté la BDF pour des informations, la dame a juste su me dire que c'est à moi de me débrouiller sinon le dossier devient caduc...

-----  
Par yapasdequoi

Donc depuis 3 ans vous n'avez aucune nouvelle concernant cette dette ? et vous ne payez rien à ce créancier ?

-----  
Par Hellburn

Non ce n'est pas ça....

Chaque créancier se suit selon des dates et modalités précises dans le plan.

Depuis trois ans, j'ai bien payé chaque créancier.

Aujourd'hui je dois payer IJ et je ne peux pas, ce qui peut rendre le dossier caduc car je n'arrive pas à les joindre

Si vous voulez, les créanciers se "suivent" selon le plan

Exemple, j'ai payé X pendant 1 an

A pendant 1 an

B pendant 6 mois etc.

Et IJ devait commencer en octobre mais rien

-----  
Par yapasdequoi

Vous voulez dire que vous n'avez pas leur RIB ?

-----  
Par Hellburn

Absolument rien !

-----  
Par yapasdequoi

Alors comment connaissez vous ce créancier ? Comment savez vous combien vous lui devez ? Il n'a jamais rien demandé ? Ni donné ses coordonnées pour un quelconque paiement ? Ni relancé ne voyant rien venir pendant 3 ans ? Cette dette existe-t-elle vraiment ?

-----  
Par Hellburn

Désolé mais savez vous même comment se déroule un dossier de surendettement ???

Je vais pas me répéter mais j'ai reçu un plan de la commission de surendettement qui évoque par mois la créance que je dois, le nom du créancier etc.

Donc je sais le nom du créancier, les montants...

-----  
Par CM78

Bonjour

Ayant moi même constitué un dossier de surendettement, j'ai dû communiquer tous les retards de paiements que j'avais.

Par conséquent, la dette dont vous parlez, a été communiqué par vos soins ou par la personne qui s'est chargé de faire votre dossier. En tout état de cause, vous devez avoir un minimum de renseignement ( nom, adresse, contrat, téléphone, mail .... ) de ce créancier

IJ est une société spécialisée dans le recouvrement de créances, cela fait peut être double emploi avec une créance déjà inscrite dans votre plan

Si cela ne fait pas double emploi, ce n'est pas cette société qu'il aurait fallu indiqué mais le créancier qui a mandaté IJ

-----  
Par Hellburn

Bonjour,

J'ai appelé la bdf pour faire un point, c'est comique.

Alors IJ n'a pas signé le plan qui leur a été envoyé et pas de retour... Donc, je dois les appeler ou les contacter pour voir cela... (cela ne m'avance pas).

J'ai une autre créance pour la même période, CRCAM Centre Ouest. Je les ai appelé et il me disent que la dette est effacé de leur côté vu que la somme était trop faible (sauf que cela n'est pas mentionné dans le plan de surendettement)...

Donc je suis un peu blasé car j'ai un créancier qui ne répond pas et un créancier qui me dit que je ne leur doit rien..

-----  
Par CM78

Bonjour Hellburn

Concernant la CRCAM vous devriez leur demander une attestation mentionnant l'effacement de la dette afin de la transmettre à la banque de France

Pour l'autre point, je verrais :

1°) via société.com si la société IJ existe toujours

2°) voir qui a mandaté la société IJ pour le recouvrement de la dette

3°) voir si cette dette (hors frais ) n'est pas déjà mentionnée sur ce plan

4°) prendre contact directement contact avec la société mandaté par IJ, peut-être ont-ils effacés la dette

-----  
Par Hellburn

Bonjour,

Oui c'est ce que m'a dit la dame également, gardé les justificatif de remboursement.

Pour IJ, j'ai envoyé un mail au médiateur...

J'aimerais régler cela car il ne me resterait que 2 créancier seulement..